

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

DECRET N° 96-460 DU 23 AOÛT 1996
MTPSS/DRP/DCG/S1
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1993 de Monsieur
MOU-AJOU (Claude Siméon) Médecin des ce-
dres de la catégorie A, hiérarchie des
services sociaux (Santé Publique).

(/ISAS

(/u la Constitution du 19 Mars 1992;

(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant refonte du statut
général de la Fonction Publique;

DGB: (/u le décret n° 62/130/NP du 09 Mai 1962, fixent le régime des ré-
munérations des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62/498/FP du 05 Juillet 1962, relatif à la nomina-
tion et à la révocation des cadres de l'Etat;

(/u le décret n° 65/44 du 12 Février 1965, abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 63/376 du 22 Novembre 1963, fixant le statut
commun des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Publique;

(/u le décret n° 65/470/FP du 25 Juin 1965, réglementant l'avance-
ment des fonctionnaires;

(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 05 Juillet 1962, fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u le décret n° 94/469 du 28 Décembre 1994, portant suspension des
effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un événement, d'un ré-
classement, d'une révision de situation administrative ou de toute autre
promotion;

(/u le décret n° 95/025 du 13 Janvier 1995, portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le décret n° 95/26 du 22 Janvier 1995, portant nomination des
Membres du Gouvernement;

(/u le décret n° 95/027 du 22 Janvier 1995, portant nomination des
Ministres Délégués, Membres du Gouvernement;

(/u le décret n° 95/632 du 02 Février 1995, portant organisation
des intérim des Membres du Gouvernement;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sub-
solvance des fonctionnaires;

(/u le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire d'a-
vancement réunie à Brazzaville, le 06 Septembre 1994;

(/u la Lettre n° 1506 du 05 Octobre 1994 du Premier Ministre, Chef
du Gouvernement;

ARTICLE 1er Monsieur MBOUYA Claude Simon, Medecin des cadres, de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (Santé Publique), en service à la Région Sanitaire du Pool, est inscrit au tableau d'avancement au titre de l'année 1993 pour le 5ème échelon de son grade à deux (2) ans.

ARTICLE 2 Le présent décret sera publié au Journal Officiel et communiqué par tout le moyen nécessaire.

Dzessville, le 23 Août 1996

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration

Le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale

Professeur de l'Enseignement Supérieur TSONAMBA

Général Jacques Joachim YHOMBY - OPA

Le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales, Chargé de la Réinsertion Sociale des Personnes Handicapées.

Le Ministre de l'Economie et des Finances, Chargé du Budget et de la Coordination des Régies.

MBOUYA BI

Luc Beniel Adamo M. A. T. E. T. A

AMPLIATIONS :

- DGEP/DGCA.....06
- DOB.....03
- DGCF.....01
- DGSP.....06
- STE POCL.....02
- INTERREG.....03
- SGG/BC.....07
- JORC.....01
- DGEP/BST.....02